

DE consulting propose

Une journée de formation et d'échange sur le thème :

L'enfant acteur de ses droits et de sa protection

Vendredi 22 mai 2026

Lausanne Espace Riponne

Après avoir exploré dans le premier cycle de formation, les principes généraux permettant d'accompagner une mesure de protection, ce 2ème module propose de renverser la perspective et de partir de l'enfant. En effet, si l'on constate désormais un consensus quant à l'existence des droits de l'enfant et la nécessité de leur respect, leur mise en œuvre dépend encore du pouvoir discrétionnaire des professionnel.le.s des différents secteurs concernés, qui sont à leur tour tributaires de leur environnement, de leur expérience et de leurs connaissances. Or, la philosophie des droits de l'enfant repose sur une logique inverse : l'enfant est titulaire de droits, et c'est au système d'en assurer le respect.

Dans une démarche incluant les participant.e.s, cette formation est construite dans une double approche juridique et éducative, portée par Hervé Boéchat et Jean-Marie Villat. La journée est organisée en 3 thématiques : la place de l'enfant dans l'évolution de la protection de l'enfance en Suisse, l'analyse du contexte actuel et les opportunités de progrès. Les différents thèmes sont présentés sous la forme d'un dialogue entre le juriste et l'éducateur, entre la théorie et la pratique. Les échanges avec les participant.e.s et l'analyse en commun des problématiques qu'ils et elles apporteront viendront compléter les apports des intervenants.

Intervenants

Hervé Boéchat : formation d'avocat complétée par un Master en Droits de l'enfant. Intervient comme indépendant dans différentes commissions fédérales, comme expert judiciaire et comme formateur.

Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation F.-L. Borel à Dombresson (1991-2021). Intervenant systémique EFTA CIM. Intervenant à titre privé au sein d'institutions d'éducation latines et en HES. Ancien membre fondateur de la CLES (Commission Latine d'Education Sociale) et président de cette commission jusqu'à l'été 2023.

DE-consulting : entité créée par les intervenants suscités fin d'offrir des interventions et des formations liant droits et dimension socio-éducative. Voir www.promotion-ddroit-enfants.ch et www.jmv-consultance.ch

Programme

8h30-9h00	Accueil et installation dans la salle de travail. Café croissants
9h00-10h15	<u>I : Le chemin parcouru</u> Sur la base d'un survol de l'évolution de la protection de l'enfant en Suisse, quelles sont les influences que des pratiques dites passées exercent encore aujourd'hui ?
10h15-10h35	Pause café
10h35-12h15	<u>II : Le contexte actuel</u> L'enfant supposé acteur reste le plus souvent objet de «sa» protection. Le cadre légal et sa mise en œuvre présentent des contradictions qui influencent directement ou indirectement la pratique éducative. Cette dernière fait à son tour face à plusieurs défis, en particulier dans le travail en réseau. Comment sortir de l'apparente opposition entre protection et droit à la participation ?
12h15-13h45	Pause repas et moment d'échanges informels
13h45-15h15	<u>II : Le contexte actuel</u> (suite) : entre les injonctions théoriques et la confrontation aux possibles, comment garder le cap ?
15h15-15h35	Pause
15h35-16h45	<u>III : Comment rendre l'enfant acteur de ses droits ?</u> Construire un projet favorisant les compétences participatives des enfants suppose plusieurs prérequis dont il faut avoir conscience. Les possibles sont toutefois nombreux, à condition que la prise de risque soit acceptée ... et acceptable.
16h45-17h00	Conclusion et remise des attestations (6 h de formation).

Infos pratiques

Lieu : Lausanne Espace Riponne Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne (à 5 minutes de l'arrêt de métro « Riponne-Maurice Béjart), ou parking Riponne

Prix : Frs. 220.- (y compris accueil, café/croissants, eau, repas de midi, fruits)

Inscriptions par mail auprès de jmv.consultance@gmail.com jusqu'au 7 mai 2026

- Dès confirmation par retour de mail de l'inscription, versement du montant de la journée sur le compte IBAN : CH75 8080 8009 0427 5672 7, ou par Twint auprès de Jean-Marie Villat au 079 792 50 45, en précisant votre nom dans le message du twint.
- Une fois la journée confirmée, l'inscription n'est plus remboursée, mais si un participant.e est empêché.e, il.elle peut transmettre simplement sa place à une collègue.
- *NB : En cas d'annulation de la journée par les organisateurs, le remboursement intégral des frais d'inscription versés est garanti.*